

## CERTIFICAT D'HÉBERGEMENT

Par la présente, je soussigné(e)

\_\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
Nom et prénom (\*) Date de naissance (\*)

\_\_\_\_\_

E-mail

\_\_\_\_\_

N° de téléphone (\*)

**A cocher obligatoirement**

Propriétaire

Locataire occupant (\*\*)

Exploitant (Café, foyer, hôtel)

}  de la maison

de l'appartement

de la chambre

Situé(e) à

\_\_\_\_\_

Rue et n° (\*)

Etage : \_\_\_\_\_ N° appartement : \_\_\_\_\_ L- \_\_\_\_\_ Luxembourg

autorise la personne ci-dessous à résider dans le logement susmentionné

\_\_\_\_\_

Nom et prénom (\*)

\_\_\_\_\_

E-mail

\_\_\_\_\_

N° de téléphone (\*)

**Le signataire affirme que les déclarations qui précèdent sont sincères et exactes et qu'il est disposé à fournir sur demande du Bierger-Center, toute autre pièce justificative.**

**Toute fausse déclaration de la part du signataire, tout faux ou usage de faux sera signalé à l'autorité compétente sur base de l'article 23 (2) du Code de la procédure pénale.**

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature du propriétaire / locataire / exploitant (\*)

\_\_\_\_\_

Cachet éventuel de l'établissement

(\*) **champ(s) obligatoire(s)**

(\*\*) **une copie du contrat de bail du locataire occupant est à remettre lors de l'inscription. Dans le cas où la sous-location n'est pas autorisée ou si le contrat de bail ne mentionne pas le nom de la personne désirant s'inscrire, un certificat d'hébergement émis par le propriétaire du logement est requis. Cette exigence ne s'applique pas au partenaire lié par un PACS ou par mariage, ainsi qu'aux enfants mineurs.**

**À remettre obligatoirement avec la/les pièce(s) suivante(s) :**

- **une copie de la pièce d'identité du signataire. Cette pièce sert à vérifier l'identité du signataire et ne sera pas conservée par le Bierger-Center.**
- **une copie du contrat de bail du locataire occupant (si la case locataire occupant a été cochée) Dans le cas où la sous-location n'est pas autorisée ou si le contrat de bail ne mentionne pas le nom de la personne désirant s'inscrire, un certificat d'hébergement émis par le propriétaire du logement est requis. Cette exigence ne s'applique pas au partenaire lié par un PACS ou par mariage, ainsi qu'aux enfants mineurs.**

<b>Réservé à l'administration</b>	
L'agent communal confirme que : <ul style="list-style-type: none"><li>- le certificat a été dûment rempli, daté et signé</li><li>- l'identité du signataire a été contrôlée</li></ul> <hr/> <p>Nom de l'agent communal</p> <hr/> <p>Prénom de l'agent communal</p>	Signature de l'agent communal :

**Notice d'information en matière de protection des données :**

Conformément à la législation en matière de protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel, la Ville de Luxembourg précise que les données collectées moyennant ce formulaire font l'objet d'un traitement par le Bierger-Center à des fins de tenue du registre communal des personnes physiques.

La durée d'utilité administrative des données fournies est de 10 ans. Après l'expiration de la durée d'utilité administrative, les données sont conservées de façon permanente aux Archives municipales.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la Ville est soumise. Il est mis en œuvre conformément à la loi modifiée du 19 juin 2013 relative à l'identification des personnes physiques.

Les destinataires de vos données sont les agents du Bierger-Center de la Ville de Luxembourg.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données :

Délégué à la protection des données :

42, Place Guillaume II                      ou                      [dpo@vdl.lu](mailto:dpo@vdl.lu)  
L-1648 Luxembourg

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et d'un droit à la rectification.

Vous pouvez également adresser une réclamation à la Commission Nationale pour la Protection des Données : [www.cnpd.lu](http://www.cnpd.lu)